

30/4/2020

<http://biovallee.letsco.co/>

Opportunité de cette période particulière pour proposer des améliorations sur le territoire de la vallée de la Drôme .

Résilience alimentaire du territoire :

Enjeu « vital ! » de produire une alimentation locale, diversifiée, équilibrée, pour nourrir sainement et durablement la population locale en croissance

Une ambition , une résilience à construire localement , de façon concertée, efficiente et pérenne.

Enjeux connexes :

- équilibre et haut niveau de biodiversité (disposer, développer , entretenir des sols vivants, fertiles pour produire et nourrir durablement ; rôle notamment des insectes pollinisateurs , diminution requise des produits phytosanitaires , plantation d'arbres notamment fruitiers sur le foncier public... ,) ;
- énergie et climat : diminuer la dépendance énergétique des fermes aux énergies « fossiles - faciles » , diminuer la part d agriculture utilisatrice de produits chimiques (engrais, intrants importés), diminuer les rejets de gaz à effets de serre» engendrés notamment par les élevages : contribuer aux objectifs du GIEC et à la maîtrise de l'augmentation des températures , adapter les variétés/ cultures/méthodes au réchauffement climatique (ou les remplacer)
- solidarité, équité : faciliter, permettre l'accès à une alimentation locale de qualité et environnementalement vertueuse pour tous et pour tous les budgets ; développer les compétences « agricoles » des citoyens-consommateurs-terriens
- économie emploi : présence + développement de structures économiques locales et d emplois non délocalisables

Présent exposé non exhaustif car existe nombre de ressources documentaires de très grande qualité et très détaillées * sur le sujet de la résilience alimentaire territoriale et sécurité . Il a vocation à attirer l'attention sur quelques points qui sont peut-être plus caractéristiques du territoire biovallée.

**en particulier : Greniers d'abondance 2020 (cf ses 11 axes incontournables), scénario Afterres 2050 Solagro, CCVD projet système alimentaire innovant 2019-2023 (dans la suite de ses actions antérieures), Stéphane Linou_résilience alimentaire et sécurité nationale, ...*

<http://le-cretois.fr/index.php/journal-le-cretois/actus/2631-la-biovallee-produit-elle-assez-de-nourriture-pour-ses-habitants>

https://reporterre.net/Et-si-le-coronavirus-ouvrait-la-voie-de-l-autonomie-alimentaire?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_quotidienne

Quelques mots clés :

- Vulnérabilité du territoire
- Risques de rupture d'approvisionnement de produits alimentaires de base
- Rareté des ressources (foncier, eau, finances € !, ..)
- Adaptation, anticipation (ne pas subir)
- Sécurité des personnes
- Bien vivre ensemble demain

Quelques pistes de travail :

LE FIL ROUGE : Déclinaison locale/valléenne des 11 axes de la méthode Greniers d'Abondance2020

Developpement d'une alimentation protéique végétale humaine moins gourmande en eau et en ressources fossiles, avec un rendement énergétique meilleur (que celui requis pour produire de la protéine animale issue des filières volailles locales) ** (+ intérêt agronomique et environnemental des légumineuses fixatrices d'azote de l'air (lentilles, pois, fèves...))

Connaissance - Dépendance protéique des filières animales d'herbivores de la vallée ? : quelle est l'origine géographique de l'alimentation en céréales et protéines des animaux ? (Drôme ?, AuRA ?, Brésil , , ..)

Quelle connaissance des flux réels de produits alimentaires (produits sur place, consommés, gaspillés) sur le territoire de la vallée (entrants, sortants, circulants à l'intérieur) ? quelle relation/adéquation entre les ressources locales et les besoins de la population aujourd'hui ?, demain ? (ex : scénario de population en augmentation +13 000 habts d'ici 2040 (projet de Scot territoire Val de Drôme aval))

Impulser, Développer, Soutenir, Valoriser des initiatives collectives de type :

- « Les jardins nourriciers » de Die
- jardins communaux sur foncier public / jardins intergénérationnels...
- jardins collectifs de citoyens sur foncier privé (ex : La Pepi à Cobonne, ..) / synergies entre professionnels et amateurs
- Gouvernance partagée et Gestion de biens communs

Des pistes d'expérimentation :

Inscrire le risque de rupture d'approvisionnement alimentaire dans les Plans communaux de sauvegarde (cf ex. de Dompierre sur Yon)

Créer un/des Plan Agriculture/Alimentation Territorial/ux (PAT) ; subordonner les autres politiques de planification territoriale (ex : SCOT, PLU, ..) aux PAT

En outre TIGA- axe 1 prévoit des subventions pour les 2 projets :

Labo de la transition agroécologique

Labo de la transition alimentaire

Quelle relation entre ces 2 projets et l'enjeu de résilience alimentaire territorial ?

**Annexe1 : quelques elements de Reflexion filière élevage monogastrique Info zoom :

Prédominance des productions de maïs grain et maïs ensilage , blé tendre sur le territoire de la CCVD , territoire qui beneficie des infrastructures d'irrigation (cf en particulier etudes CEMAGREF, volumes prelevables EVP 2012 (SMRD, Agence Eau), état des lieux du SAGE SMRD déc2018, SCOT Drôme aval : diagnostic territorial et état initial de l'environnement déc2018 + commission « Protection des espaces de valeur/Protection des espaces agricoles » déc2019)

« l'irrigation est à la fois un important levier de développement ou de diversification agricole, et en même temps une ressource rare limitée à certaines portions du territoire. Les données transmises par le SID (Syndicat d'Irrigation Drômois) permettent de localiser les secteurs irrigables qui recouvrent près de 7000 ha soit presque $\frac{1}{4}$ des surfaces agricoles du SCoT. A noter que ces superficies sont à l'heure actuelle **figées** » (projet SCOT Drome aval dec2019)

...

« La baisse de la demande en eau pour l'irrigation ne peut donc se faire que par un changement des assolements (cultures nécessitant moins d'irrigation, ou`a des periodes differentes des cultures actuelles ou une reduction des surfaces irriguees. » (EVP2012)

A titre illustratif, on note des incohérences : des velleités de développement de filières économiques peu compatibles avec des problématiques de milieu environnemental et aquatique : exemple : demande d'autorisation de l'industriel local de la filière volaille en avril 2020 incompatible avec la disponibilité temporelle en eau dans la rivière Drôme et peu compatible avec les possibilités de rejets d'eaux usées dans le milieu recepateur de la rivière Drôme

Annexe2 : Autre remarque A souligner :

Dans le doc de travail de la commission « Protection des espaces de valeur/Protection des espaces agricoles » déc2019_Diapo15 Projet de SCOT

Sont identifiées des catégories possibles d'espace agricole dont :

-« Les terres à fort niveau d'investissement public ou privé » : comportant **notamment •Les périmètres agricoles irrigués et zones irrigables (9 700 ha) -permettant une agriculture « dite NOURRICIERE »/** production de haute qualité /diversification .•Les cultures permanentes : Le vignoble patrimonial / AOP(3000 ha) et les vergers (1200 ha)

-« Les **autres terres mécanisables, dont •Cultures maraichères (770 ha) / horticulture/ semences• Grandes cultures (12 300 ha)/** » Etc

Je constate et suis choquée par l'utilisation du mot « nourricier » dans le cas des zones irriguées/ables mais non utilisé pour d'autres productions telles maraichage. Cette formulation peut être interprétée comme une hiérarchisation implicite (niveau de valeur). Quelle est donc ici la définition du mot « nourricier » ? ! En cas d'ambiguïté de définition ou de compréhension , alors il me le semble que le mot « nourricier » ne devrait pas être utilisé dutout dans le document du SCOT